

CHARTRE DE BIENTRAITANCE A L'ACCUEIL DE JOUR AMISTA

Pour mieux vivre ensemble

Elaborée par les accueillis et les agents, le 5 juillet 2024

La **BIENTRAITANCE** a pour objectif de **promouvoir le bien-être** de l'utilisateur et **prévaloir les actions individuelles ou relations collectives**.

Elle repose sur **5 principes** :

- RESPECT** : politesse réciproque, écoute active, liberté des choix et de mouvements, d'expression, faire ses propres choix même si besoin d'aide.
- DIGNITE** : considérer l'estime de soi de chacun, respecter chaque personne physiquement et psychologiquement, accompagnement individuel ou collectif.
- INTIMITE** : créer des espaces et des conditions de discrétion avec les différentes salles accessibles
- AUTONOMIE** : l'accueilli décide seul et agit selon sa volonté, choisit de participer à différentes activités, selon ses valeurs et son projet de vie.
- SECURITE** : émane de la responsabilité de tous et les agents encadrant doivent veiller à la sécurité, physique et psychique de chaque accueilli : observer, écouter, valoriser, estimer ; entendre, comprendre, attendre, accompagner, parler.

La **construction des liens de confiance** se tisse parce que la parole est libre et les agents restent accessibles, il y a des échanges réciproques entre tous, du partage d'émotions, de l'information donnée tout au long de la journée, de la reconnaissance, de la liberté d'actions et d'initiatives.